



Aider un auto entrepreneur qui envisage quelque chose

Par Visiteur

Bonjour,

Je souhaite aider un ami qui envisage devenir auto-entrepreneur.

Il est actuellement inscrit au RSA.

Afin de lui mettre le pied à l'étrier j'envisage lui sous-traiter des prestations (installation d'équipements et réseaux informatiques).

En parallèle à cette activité, puis en permanence par la suite s'il prend de l'essor, il travaillera pour d'autres entreprises et particuliers.

J'estime que 80% du montant qu'il facturera la première année sera effectuée dans le cadre de notre partenariat.

Je voudrais savoir si notre manière de procéder pourrait-être considérée comme un "salarial déguisé".

Merci d'avance de votre retour.

Bien cordialement,

Par Visiteur

Cher monsieur,

En parallèle à cette activité, puis en permanence par la suite s'il prend de l'essor, il travaillera pour d'autres entreprises et particuliers.

J'estime que 80% du montant qu'il facturera la première année sera effectuée dans le cadre de notre partenariat.

Je voudrais savoir si notre manière de procéder pourrait-être considérée comme un "salarial déguisé".

Non, le risque est quasi-nul dans un cas comme le votre. En effet, à partir du moment où l'entrepreneur se présente comme un indépendant et qu'il est bien dans ses objectifs de travailler fusse pour quelques clients seulement, alors la requalification en salariat est très peu probable.

Pour l'instant, les requalifications sont très rares et se limitent à des cas qui sont flagrants.

Très cordialement.

Par Visiteur

Merci de votre réactivité.

Bien cordialement,

Par Visiteur

Cher monsieur,

Tout le plaisir est pour moi!

A bientôt peut être,

En vous remerciant pour votre confiance.

Très cordialement.